



---

## CHARTRE GRAPHIQUE SIMPLIFIÉE DE L'UTILISATION DU LOGO DE LA VILLE DE BELFORT À USAGE INTERNE

version 2021

DIRECTION DE LA COMMUNICATION  
Hôtel de VILLE DE BELFORT et du GRAND BELFORT  
Place d'Armes - 90200 Belfort Cedex  
Tél 03 84 54 24 24 - [www.belfort.fr](http://www.belfort.fr)



---

## 01 :: LE LOGOTYPE

Le logo de la VILLE DE BELFORT se compose de 2 éléments:

\_le lion, d'un aplat brun

\_le mot VILLE DE BELFORT et son trait d'un aplat rouge

Le logo ne doit jamais être modifié ou redessiner. Pour l'imprimer, il faut toujours utiliser un fichier original.

### COULEURS



● C:0 M:90 J:100 N:10  
R:210 V:50 B:25  
WEB: D4310F

● C:20 M:40 J:30 N:25  
R:170 V:140 B:135  
WEB: AB8987

### NIVEAUX DE GRIS



● C:0 M:0 J:0 N:90  
R:60 V:60 B:59  
WEB: 3C3C3B

● C:0 M:0 J:00 N:58  
R:140 V:140 B:139  
WEB: 8C8C8B

## LE SYSTÈME GRAPHIQUE

Le système graphique vise une efficacité optimum pour la mise en place du logo de la ville sur différents types de documents.

Le logo est posé sur une 'étiquette' au fond blanc - pour une lisibilité maximum.

Cette étiquette est de format rectangulaire quand l'étiquette s'accroche au bord d'un support que les équipes de communication maîtrisent complètement (document d'édition, corporate...).

**Le logo inscrit dans l'étiquette rectangulaire est le logo référent. Il existe en deux déclinaisons :**

- \_position haute**
- \_position basse**

Le logo ne doit jamais être dissocié de son fond blanc.



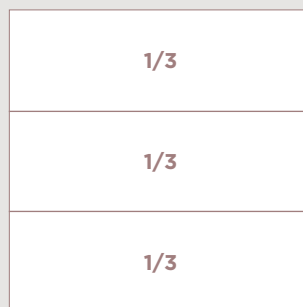
POSITION HAUT DE PAGE



POSITION BAS DE PAGE



+



=



OU



Le système graphique vise une efficacité optimum pour la mise en place du logo de la ville sur différents types de documents.

Le logo est posé sur une 'étiquette' au fond blanc - pour une lisibilité maximum.

Cette étiquette est de format rectangulaire quand l'étiquette s'accroche' au bord d'un support que les équipes de communication maîtrisent complètement (document d'édition, corporate...).

**Le logo inscrit dans l'étiquette rectangulaire est le logo référent. Il existe en deux déclinaisons :**  
\_position haute  
\_position basse

Le logo ne doit jamais être dissocié de son fond blanc.

### LOGO RÉFÉRENT

POUR TOUTE PUBLICATION  
OÙ LA VILLE DE BELFORT  
EST SEULE RÉFÉRENTE



### LOGO RÉFÉRENT + BLOC MARQUE

POUR TOUTE PUBLICATION  
OÙ LA VILLE DE BELFORT EST  
RÉFÉRENTE ET À L'INITIATIVE  
DU BLOC MARQUE AJOUTÉ



BELFORT  
MORDU  
DE SPORT

### LOGO PARTENAIRE

POUR TOUTE PUBLICATION  
OÙ LA VILLE DE BELFORT  
EST PARTENAIRE

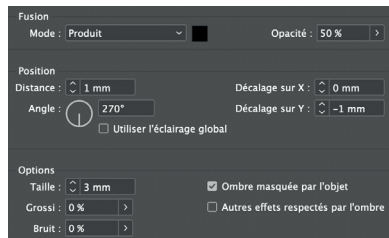


Pour conserver une lisibilité optimale en toute circonstance, il faut veiller à ce que le logo conserve toujours sa zone de protection (matérialisée ici en lignes pointillées).



Le logo s'inscrit à l'intérieur d'un rectangle blanc. Ce qui lui permet d'être parfaitement visible et identifiable sur n'importe quel fond coloré.

Lorsque le logo est utilisé sur fond blanc sur les supports de communication, il peut adopter, si nécessaire, une ombre portée discrète.



Le bloc marque :  
«BELFORT MORDU DE SPORT»  
ne peut pas être désolidarisé du logo de la  
Ville de Belfort.

Il doit systématiquement être apposé à droite  
du logo de la Ville de Belfort.

**Par extension, tous les blocs marques créés  
par la Ville de Belfort doivent appliquer le  
même système graphique.**

Exemple :

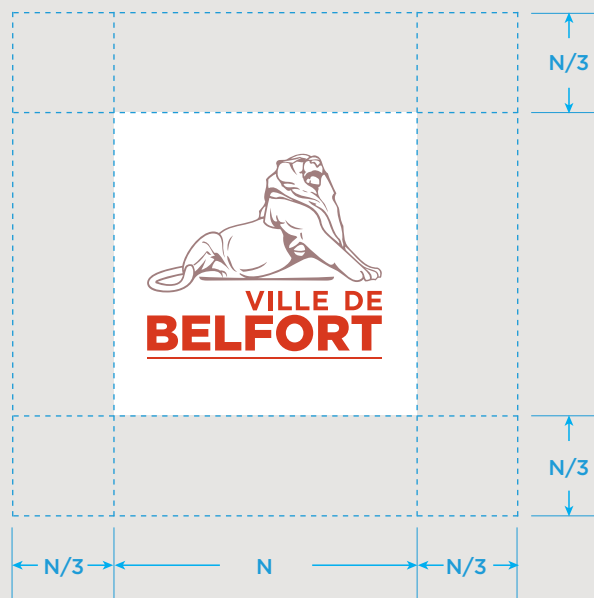
- \_ CCAS
- \_ Le conseil municipal des enfants
- \_ Grand Belfort





Pour conserver une lisibilité optimale en toute circonstance, il faut veiller à ce que le logo conserve toujours sa zone de protection (matérialisée ici en lignes pointillées).

Lorsque la Ville de Belfort participe à un événement, seule la version carrée contenant le cadre blanc est tolérée.



## INTERDITS

Toute modification ou altération du logo  
VILLE DE BELFORT est formellement interdite.



**NON**  
Ne pas changer les proportions



**NON**  
Ne pas appliquer d'effets



**NON**  
Mention "VILLE DE BELFORT" mal placée



**NON**  
Ne pas changer les proportions



**NON**  
Mention "VILLE DE BELFORT" en filaire



**NON**  
Ne pas déformer le logo



**NON**  
Ne pas changer les couleurs



**NON**  
Ne pas modifier le cartouche



**NON**  
Ne pas appliquer d'ombré



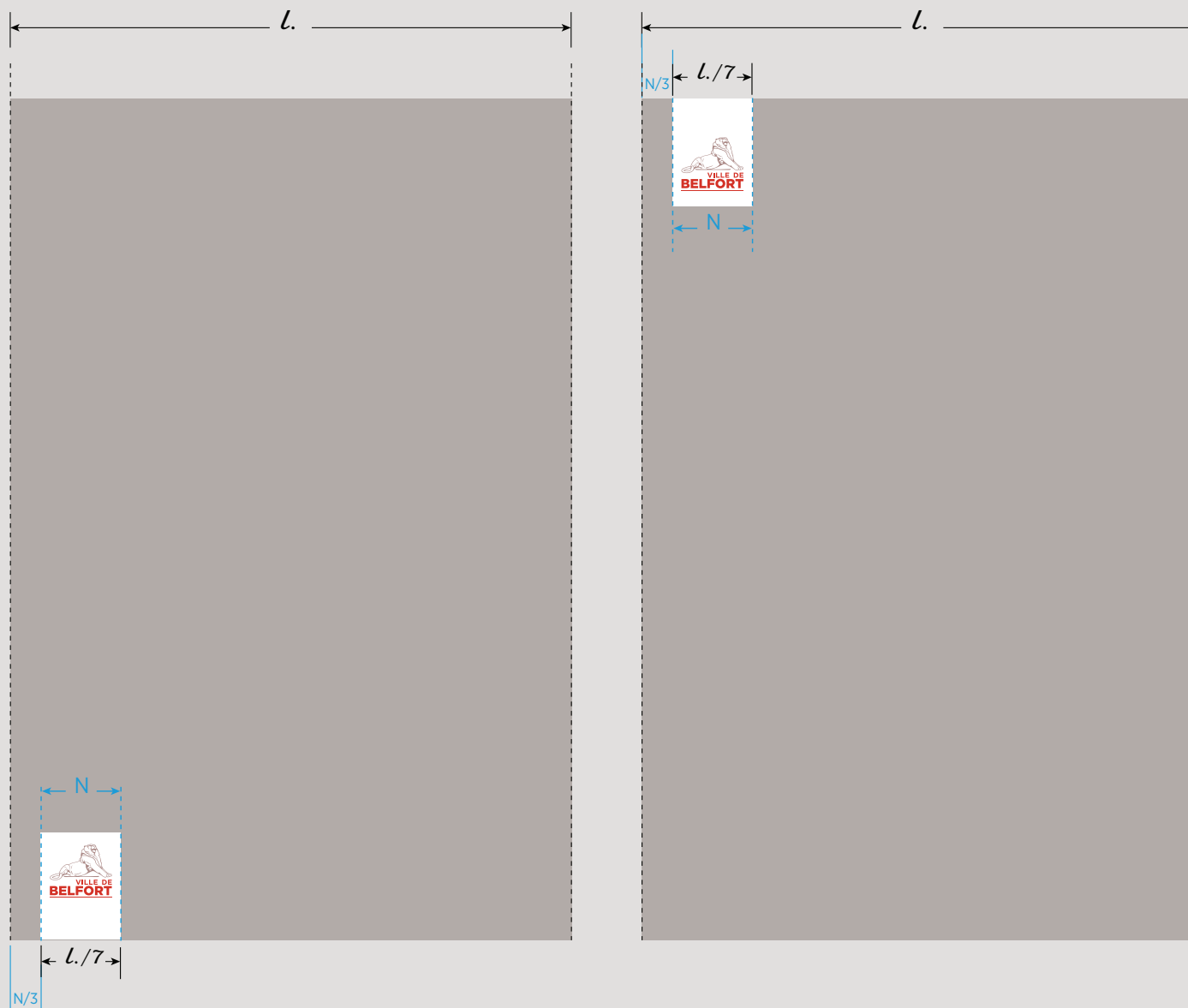
---

## 02 :: PRINCIPE DE PLACEMENT DU LOGO

## EMPLACEMENT :: LOGO RÉFÉRENT :: PROPORTIONS MINIMALES

Pour garder l'harmonie du logo sur les formats où il est apposé, veuillez à respecter le principe de proportions entre format du support et format du logo.

Ces indications sont les proportions minimales à respecter. Elles peuvent, si nécessaire, être supérieures à ce minimum.





LOGO HAUT



LOGO BAS



Lorsque la VILLE DE BELFORT est organisatrice d'un événement, le logo est placé en bas à gauche du format par-dessus une bande blanche, si des partenaires participent à l'événement.

Comme le logo référent est sur un fond blanc, on ajoute dans cette configuration une ombre portée. (voir page 8).

Les logos des partenaires sont alignés dans ce bandeau en pied de document, en regard du logo de la VILLE DE BELFORT.

Le haut du bandeau est lui-même aligné sur le filet rouge du logo.

### — FORMAT A3

à la française, hauteur du logo = 6,15 cm  
à la française, hauteur du logo = 6,15 cm

### — FORMAT A5

à la française, hauteur du logo = 3,15 cm  
à la française, hauteur du logo = 3,15 cm

### — FORMAT 8 M²

hauteur du logo = 52 cm

### — FORMAT 10x21 CM

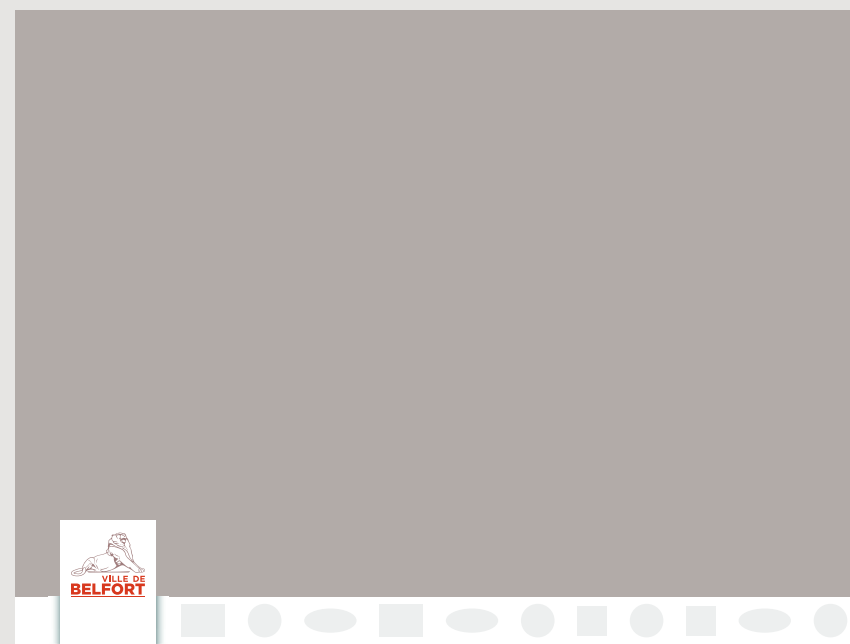
hauteur du logo = 3,15 cm

### — FORMAT BÂCHE 4500x7000 - 28 M²

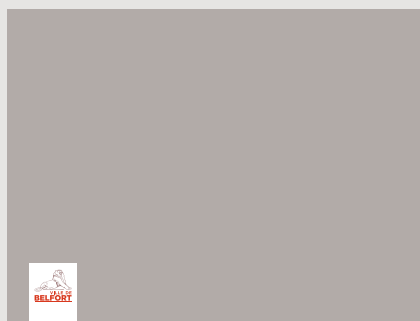
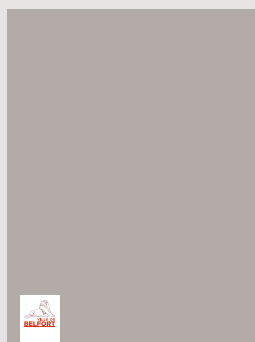
hauteur du logo = 100 cm



**FORMAT 120X160 CM**  
HAUTEUR DU LOGO = 23 CM



**FORMAT 4x3 M**  
HAUTEUR DU LOGO = 55 CM



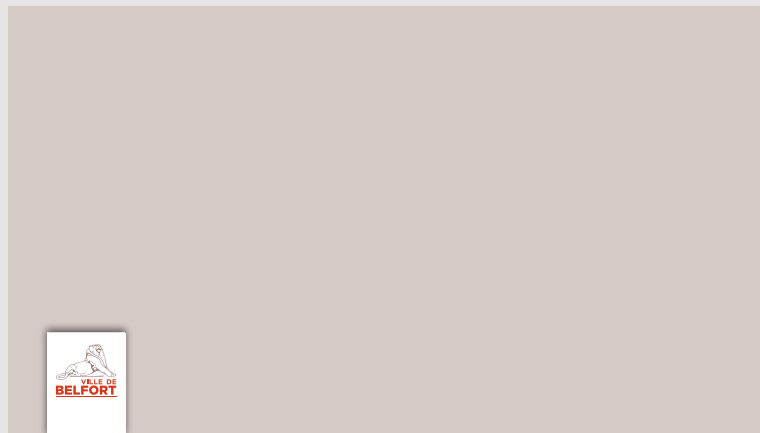
### ATTENTION

S'IL N'Y A PAS DE PARTENAIRES ET DONC PAS DE BANDEAU BLANC, LE PLACEMENT DU LOGO SUR LES AFFICHES NE CHANGE PAS.

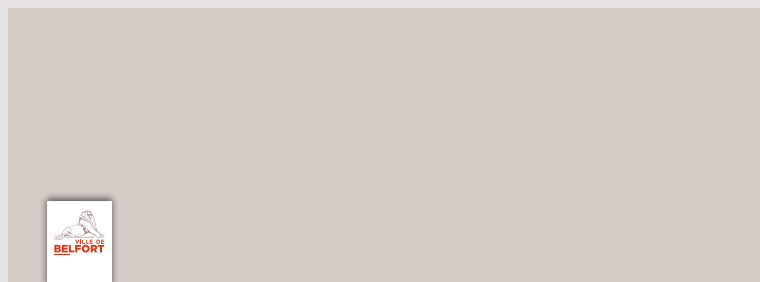
Lorsque la VILLE DE BELFORT est organisatrice d'un événement, le logo est placé en bas à gauche du format par-dessus une bande blanche, si des partenaires participent à l'événement.

Si le logo référent est sur un fond blanc, on ajoute dans cette configuration une ombre portée.  
(voir page 8).

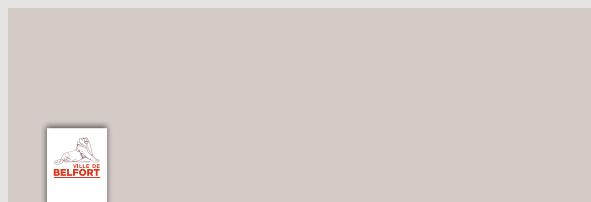
**ÉCRAN HDV**  
1920x1080 PX  
HAUTEUR DU LOGO RÉFÉRENT = 175 PX



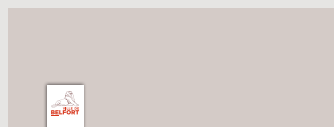
**BANDEAU INFOLETTRE + SITE INTERNET**  
1920x700 PX  
HAUTEUR DU LOGO RÉFÉRENT = 160 PX



**BANDEAU TWITTER**  
1500x500 PX  
HAUTEUR DU LOGO RÉFÉRENT = 150 PX



**BANDEAU FACEBOOK**  
851x315 PX  
HAUTEUR DU LOGO RÉFÉRENT = 125 PX







Lorsque la VILLE DE BELFORT est organisatrice d'un événement, le logo est placé en bas à gauche du format par-dessus une bande blanche, si des partenaires participent à l'événement.

Si le logo est sur un fond blanc, on ajoute dans cette configuration une ombre portée. (voir page 8).

Le bloc marque créé par la Ville de Belfort doit systématiquement être apposé à droite du logo de la Ville de Belfort. (voir page 9).

**Par extension, tous les blocs marques créés par la Ville de Belfort doivent appliquer le même système graphique.**

**Exemple :**

- \_ CCAS
- \_ Le conseil municipal des enfants
- \_ Grand Belfort

—

### FORMAT A3

à la française, hauteur du logo = 3,2 cm  
à la française, hauteur du logo = 3,2 cm

—

### FORMAT A5

à la française, hauteur du logo = 1,9 cm  
à la française, hauteur du logo = 1,9 cm

—

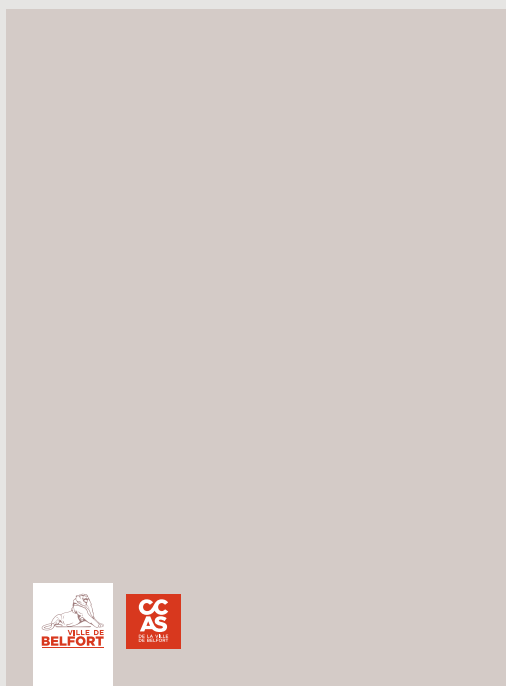
### FORMAT 8 M²

hauteur du logo = 25 cm

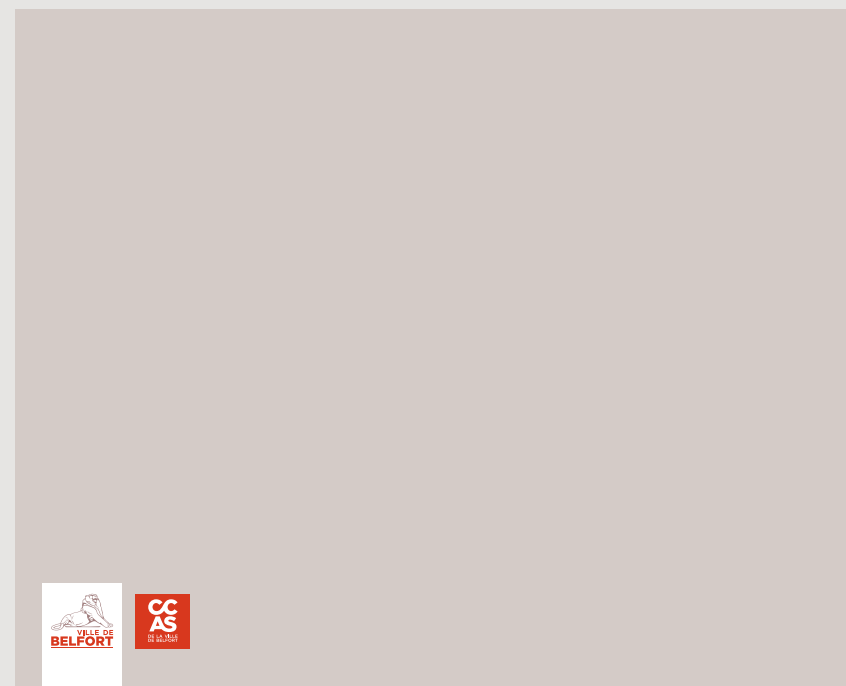
—

### FORMAT 10X21 CM

hauteur du logo = 1,9 cm



**FORMAT 120x160 CM**  
HAUTEUR DU LOGO RÉFÉRENT = 10 CM



**FORMAT 4x3 M**  
HAUTEUR DU LOGO RÉFÉRENT = 28 CM

**CONDITIONS GÉNÉRALES  
POUR TOUTES LES ACTIVITES**

**ASSURANCE**

Le responsable de l'enfant doit vérifier que sa responsabilité civile chef de famille ou multirisques habitation ou assurance extra-scolaire, couvre bien l'activité choisie et, le cas échéant, souscrire en complément une assurance individuelle accident (renseignez-vous auprès de votre assureur).

**RESPONSABILITÉ**

La Ville de Belfort n'est responsable des dommages consécutifs aux accidents qu'en cas de faute pouvant lui être imputée. Elle est responsable de l'enfant porté présent.

Elle décline toute responsabilité en cas d'accident survenu avant ou après les horaires de prise en charge de l'enfant. La Ville de Belfort ne peut être tenue pour responsable des objets perdus ou volés sur les installations sportives.

**RÈGLEMENT**

Celui-ci peut s'effectuer en espèces, carte bancaire, chèque bancaire ou postal à l'ordre du Trésor Public. Pour les règlements en espèces, il est conseillé de faire l'appoint.

**ATTENTION**

La Ville de Belfort se réserve le droit d'annuler ou de modifier ses programmes en cas d'effectifs insuffisants et de n'accepter les inscriptions que dans la limite des places disponibles.

Les enfants doivent avoir l'âge révolu pour s'inscrire à l'activité.

Seule une annulation pour raison médicale ou accidentelle (certificat médical à l'appui à fournir dans les 15 jours) donnera droit à un remboursement.

**COVID-19**

Toutes nos activités sont organisées dans le respect des protocoles et règles de sécurité sanitaires (désinfection du matériel entre chaque utilisation, gestes barrières, distanciation physique).

Les activités sont susceptibles d'être modifiées en fonction de l'évolution des protocoles sanitaires.

Le paiement en carte bancaire sans contact est à privilégier lors de l'inscription.

\* Allocataires CAF :

QF 1 : Quotient familial de 0 à 470 €

QF 2 : Quotient familial de 471 à 730 €

**activités sportives**  
proposées par la Ville de Belfort

**INSCRIPTIONS**

Masque obligatoire - Gel à disposition

→ **LES MERCREDIS 24 JUIN ET 1<sup>ER</sup> JUILLET 2020**

De 8 h à 16 h (sans interruption)

Au Phare, Esplanade du fort Hatry, rue Koepfler

→ **LE JEUDI 25, VENDREDI 26, LUNDI 29 ET MARDI 30 JUIN 2020 de 17 h à 19 h**

Au Phare, Esplanade du fort Hatry, rue Koepfler

→ **Juillet et août** : uniquement les lundis et jeudis sur rendez-vous à la Direction des Sports, 4 place d'Armes (2<sup>e</sup> étage) 03 84 54 24 06

**POUR S'INSCRIRE**

Se munir obligatoirement le jour de l'inscription :

- de la copie du carnet de vaccination pour l'accueil de Loisirs ;
- du numéro allocataire de la CAF ;
- d'une attestation d'aptitude préalable à la pratique des activités nautiques dans les accueils collectifs de mineurs, **obligatoire pour les activités nautiques** ;
- d'un moyen de paiement (espèces, chèques, carte bancaire à privilégier).

→ **ATTENTION : AUCUNE INSCRIPTION NE SERA ENREGISTRÉE TANT QUE LE DOSSIER NE SERA PAS COMPLET.**

**RENSEIGNEMENTS**

Ville de Belfort

Direction des sports

4 places d'Armes (2<sup>e</sup> étage)

Tél. 03 84 54 24 06

lcollin@mairie-belfort.fr



**BELFORT  
MORDU  
DE SPORT**



Photos : Alexandra Baretto, DR



**un été  
sports et Loisirs  
7/14 ans**

**VACANCES  
D'ÉTÉ**

ACTIVITÉS  
du lundi 6 juillet  
au vendredi 28 août  
2020



**BELFORT  
MORDU  
DE SPORT**

- OPTIMIST
- KAYAK
- TIR À L'ARC
- PADDLE
- PLANCHE À VOILE
- VTT
- ÉQUITATION
- ACCUEIL DE LOISIRS

## PARTICIPANT :: EMPLACEMENT :: LOGO CARRÉ

Dans cette configuration la VILLE DE BELFORT est au même niveau que les autres partenaires de l'événement. Comme l'usage du logo n'est pas maîtrisé, on utilise la version carré.

